

L'accord sur l'anchois entre la France et l'Espagne est sauvé

L'accord de Bilbao, par lequel l'Espagne cède à la France une partie de son quota d'anchois, est reconduit pour un an.

La rétrocession de l'Espagne n'est toutefois plus de 10 % et 100 tonnes du Tac (total admissible de captures) mais de 5 %. Soit, pour les pêcheurs français, 1 250 tonnes espagnoles s'ajoutant aux 2 500 du quota français.

Adopté le 23 mars, par 11 voix pour et 2 contre, l'accord reprend le calendrier de pêche défini en 2009. Du 1^{er} mars au 31 mai, seuls les bolincheurs ont le droit de pêcher l'anchois, ce qui concerne principalement, en cette saison, les navires du Pays Basque.

L'ouverture à toutes les flottilles et donc aux pélagiques (principalement basés à La Turballe ainsi qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Luz), qui constituent le gros de la flottille française sur l'espèce, est reconduite au 1^{er} juin.

Les navires espagnols conservent aussi un accès au banc de la Coubre, au large de l'estuaire de la Gironde, pour pêcher la peïta (petit anchois servant d'appât vivant pour la pêche du thon à la canne).

Refus français pour la sardine

L'accord doit être formalisé, le 21 avril, à Bilbao. Il n'est reconduit que pour un an. Ce n'est pas une surprise. Le comité régional des pêches (CRPM) d'Aquitaine a finalement refusé aux Espagnols de pêcher la sardine dans les 12 milles aquitains, ce qui ne leur a pas plu. « Le refus français a, au final, donné aux Espagnols l'impression de se faire mener en bateau », grince Yves Foëzon, directeur adjoint de l'OP Pêcheurs de Bretagne.

Certains de ses adhérents auraient fait leur miel de quotas supplémentaires de maquereau proposés en contrepartie par les Espagnols. Echange finalement refusé par les responsables professionnels aquitains, peu inspirés par la dégradation du stock de sardines dans les eaux espagnoles et portugaises.

Yves Foëzon, qui, avec Serge Larzabal, vice-président de la CEPGG, a mené la négociation au nom du CNPM, ne plaide d'ailleurs pas pour le laisser-faire sur la pêcherie de sardine française. « **Les Espagnols ont compris que dans le cadre de la renégociation de l'accord de Bilbao l'an prochain, nous demanderons un plan de gestion de la sardine.** » La négociation de l'an prochain devra donc prendre en compte l'ensemble de ces paramètres.